

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le mercredi 20 mars à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 07 mars 2024, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 07 mars 2024
Nombre de présents	31	
Nombre de pouvoirs	4	Date de publication : 25 mars 2024
Suffrages exprimés	35	

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, M. Michel GUILLEMIN, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Guillaume SEGUIER, Mme Fanny MESPLET, M. Régis MALARIK, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme Sandra LARTIGAU, Mme Audrey LALOTTE, M. Patrice BOUCAU, M. Didier ZARZUELO.

POUVOIRS :

Mme Sandra LARTIGAU a donné pouvoir à M. Julien DUBOIS,
Mme Audrey LALOTTE a donné pouvoir à M. Julien RELAUX,
M. Patrice BOUCAU a donné pouvoir à Mme Martine DEDIEU,
M. Didier ZARZUELO a donné pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Fanny MESPLET.

OBJET : BILAN DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES SUR L'ANNÉE 2023

VU l'article L 2241-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'avis favorable de la COMMISSION URBANISME DU 06 MARS 2024.

CONSIDÉRANT l'obligation d'annexer au compte administratif, le bilan annuel des acquisitions et cessions foncières réalisées par la ville,

CONSIDÉRANT que ce bilan figure dans le tableau joint en annexe, comportant les détails et caractéristiques de chaque opération.

SUR PROPOSITION DE M. ARRAS Alexis, Adjoint au Maire, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 35 VOIX POUR,

PREND ACTE du bilan des opérations immobilières effectuées au cours de l'année 2023,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce bilan.

**Secrétaire de séance,
Fanny MESPLET.**

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



**Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax**

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

BILAN FONCIER 2023

ACQUISITIONS						
DESIGNATION ET LOCALISATION DU BIEN	MODALITES D'ACQUISITION	PRIX D'ACQUISITION	VENDEUR	USAGE ENVISAGE	DATE SIGNATURE ACTE	
ZAC des Bords de l'Adour CN n° 37, 138, 294, 286 et 309 (1 353 m²)	Acquisition à l'amiable Délibération du Conseil Municipal en date du 5 octobre 2023	1 euro	SATEL	Intégration dans le domaine public		
CESSIONS						
DESIGNATION ET LOCALISATION DU BIEN	ORIGINE DE PROPRIETE	IDENTITE DE L'ACQUEREUR	DATE DE LA DELIBERATION	PRIX DE VENTE	DATE SIGNATURE ACTE	
Terrain à bâtir - Seyresse AE n° 49 et 50 (19 314 m²)	Acquisition par acte administratif en date du 24 juin 1974	SAS FONCIER CONSEIL	02/02/2023	1 120 000,00 €		
Boulevard des Sports AH n° 109p (3 425 m²)		CAGD	20/07/2023	77 340,00 €		
Lieu dit « Le Tuc » CL n° 114 et 116 (1 269 m²)		CAGD	07/12/2023	6 350,00 €		
CESSIONS DE DROITS REELS IMMOBILIERS (Bail emphytéotique)						
Boulevard des Sports AH n° 109p (4 238 m²)		SAS USD RUGBY LANDES	20/07/2023	2 500 € / an	04/09/2023	
Base EALAT - Dax, Seyresse et Oeyreluy Ensemble de parcelles pour une contenance totale de 190 359 m²		MINISTERE DES ARMEES	20/07/2023	à titre gracieux	12/12/2023	